

MINISTERE DES AFFAIRES  
ETRANGERES ET EUROPEENNES

---

DIRECTION DES ARCHIVES

## ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 11

PARIS 2008

## CONDITIONS DE COMMUNICATION

*Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères qui, toutefois, n'en est que le dépositaire.*

*Juridiquement, les "archives orales" sont, en effet, des archives privées. Aussi, comme le stipule le Code du patrimoine : "Lorsque l'Etat et les collectivités territoriales reçoivent des archives privées à titre de don, de legs, de cession, de dépôt révocable ou de dation [...], les administrations depositaires sont tenues de respecter les conditions auxquelles la conservation et la communication de ces archives peuvent être soumises à la demande des propriétaires" (L213-6). Le décret n° 80-975 du 1<sup>er</sup> décembre 1980 relatif aux archives du ministère des Affaires étrangères précise que "la communication des archives [privées conservées par lui] s'opère dans les conditions fixées par l'acte de transfert au ministère des Affaires étrangères. Il ne peut être apporté de modification à ces conditions sans l'accord préalable des intéressés" (titre II, art. 9).*

*Par ailleurs, les archives orales, en tant qu'œuvres de l'esprit, sont soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur publication intégrale est en conséquence subordonnée à l'autorisation écrite du témoin-déposant ou de ses ayants-droit.*

*Les conditions de communication, entièrement déterminées par les déposants, sont les suivantes :*

***Consultation sans réserve*** *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

***Consultation avec autorisation écrite*** *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir produit une autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

***Consultation partielle*** *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

***Consultation réservée*** *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

### NOTA BENE

*Etant donné la complexité des conditions de communication fixées par les déposants, le tableau suivant n'est donné qu'à titre indicatif. Aussi, les chercheurs désireux de consulter ces documents voudront bien se mettre en rapport avec les conservateurs en charge des archives orales pour obtenir de plus amples précisions.*

## AO 11. — Christian PINEAU, ancien ministre des Affaires étrangères

### Notice biographique

Né le 14 octobre 1904, décédé le 5 avril 1995.

**Formation.** — Licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques.

**Carrière.** — Employé à la Banque de France, puis à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 1931-1938 ; secrétaire de la Fédération des employés C.G.T. et secrétaire du conseil économique de la C.G.T., 1936-1940 ; attaché au cabinet du commissaire à l'Information, 1939 ; membre des deux Assemblées constituantes, 1945-1946 ; ministre du Ravitaillement, 1945 ; député de la Sarthe, 1946-1958 ; membre du comité directeur de la S.F.I.O. ; ministre des Travaux publics, 1948 ; ministre des Finances, 1948 ; ministre des Travaux publics, 1949 ; ministre des Affaires étrangères, 1956-1958 ; compagnon de la Libération, commandeur de l'ordre de l'Empire britannique.

### 2 entretiens

**Communication** : sans réserve.

**Entretien n° 1 réalisé le 6 mars 1984 au ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay, à Paris, par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux archives du ministère des Affaires étrangères, et Maurice Vaïsse, professeur des Universités.**

#### 1<sup>ère</sup> partie

[1] *Missions de C. Pineau ministre des Affaires étrangères.* — Analyse du fonctionnement du Quai d'Orsay ; aide aux pays sous-développés : plan déposé à l'O.N.U. et l'O.T.A.N. mais refusé par les Etats-Unis ; rapprochement avec l'Union soviétique ; nationalisation du canal de Suez ; Pineau choisi au lieu de P. Mendès France ; problème de l'Europe ; rôle du président de la République française et du président du conseil en matière de politique étrangère.

[2] *La guerre d'Algérie.* — Le président Coty partisan de relâcher Ben Bella ; Bourguès-Maunoury, Lacoste et Max Lejeune souhaitent gagner la guerre ; le président Coty, Francis Caillet, Guy Mollet et C. Pineau favorables à la négociation.

[3] *Le cabinet de C. Pineau* — Le général Cocharde directeur de cabinet ; le rôle de R. Marjolin et F. Gaillard dans la préparation du traité de Rome ; C. Pineau rencontre des oppositions politiques au ministère des Affaires étrangères.

- [4] *Le rapprochement avec l'Union soviétique*. — Le voyage de C. Pineau (1956) ; menaces de Khrouchtchev de bombarder l'Angleterre.
- [5] *L'affaire du canal de Suez*. — Voyage au Caire (1956) ; Portrait de Nasser ; jugement de Pineau sur le rôle de Nasser dans la guerre d'Algérie.
- [6] *La guerre d'Algérie*. — Les contacts avec le F.L.N. ; l'évolution des pourparlers franco-algériens ; leur échec à cause de la rébellion des colons français.
- [7] *L'affaire du canal de Suez (suite)*. — Bourguès-Maunoury tient C. Pineau à l'écart des préparatifs militaires ; comparaison entre l'affaire de Suez et les accords de Munich d'une part, Nasser et Hitler d'autre part ; attachement de C. Pineau à la communauté juive et à Israël ; C. Pineau craint le recours à l'Union soviétique pour le financement du barrage d'Assouan, que les Américains ont refusé d'assurer ; difficiles négociations franco-égyptiennes.
- [8] Conférences des usagers du canal à Londres : premiers contacts (28 juillet 1956) entre C. Pineau et l'amiral Nomy ; stratégie des Etats-Unis au Proche-Orient ; entente franco-britannique ; l'intervention militaire israélienne est considérée comme préventive par C. Pineau ; ralliement de l'Italie à la stratégie américaine ; soutien de l'Australie à la France ; l'influence des lobbies pétroliers ; le lobby pro-arabe au Quai d'Orsay.
- [9] Recours à l'O.N.U. : accord entre les ministres des Affaires étrangères français et égyptien pour reconnaître la nationalisation du canal de Suez en échange de la libre circulation de tous les navires de toutes nationalités, mais Nasser refuse à cause d'Israël.

## **2<sup>ème</sup> partie**

- [1] *La conférence de Sèvres (22 octobre 1956)* : — L'annonce par Ben Gourion de la décision israélienne d'attaquer l'Egypte ; positions de la France et de la Grande-Bretagne vis-à-vis d'Israël et de l'Egypte.
- [2] *Guerre d'Algérie (suite)*. — L'affaire Ben Bella : perte de crédit de la France auprès des nations arabes ; proposition de démission de C. Pineau ; responsabilités dans l'arraisonnement de l'avion de Ben Bella ; négociations avec le F.L.N.
- [3] *L'affaire du canal de Suez (suite)*. — Jacques Baeyens ; négociations franco-britanniques (30 octobre 1956). ; question de l'occupation des rives du canal de Suez ; les Américains réagissent défavorablement à l'intervention de la France et de la Grande-Bretagne ; rôle des Français et des Britanniques dans le conflit ; Général de Gaulle favorable à l'intervention ; rôle Adenauer.
- [4] Nasser n'est pas diabolisé par les Israéliens ; exploitation médiatique par Nasser de l'intervention armée en Egypte ; bataille de Port-Saïd.
- [5] *Création de la C.E.E.* — Jugement de C. Pineau sur une éventuelle participation de la Grande-Bretagne à la C.E.E.

**Entretien n° 2 réalisé le 15 mars 1984 au Ministère des Affaires étrangères, 37 quai d'Orsay, Paris par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur au Ministère des Affaires étrangères, et Maurice Vaisse, historien**

[1] *Création de la C.E.E. (suite)*. — Proposition par P.H. Spaak en mai 1956 à Venise de la création de la C.E.E. et de l'Euratom ; souci de C. Pineau que le traité de Rome soit ratifié : problème des voix négatives de l'U.N.I.D.S.R., opposition socialiste à cause de l'Allemagne, M.R.P. composé d'Européens convaincus, communistes opposés au projet.

[2] La création de la C.E.E. n'est pas dirigée contre l'Union soviétique ; C. Pineau souhaite préserver la possibilité pour la Grande-Bretagne d'adhérer un jour ; Quai d'Orsay plutôt hostile à l'Europe ; collaborateurs de C. Pineau qui l'ont aidé dans le projet : M. Faure et les trois négociateurs du Traité de Rome : Félix Gaillard, Robert Marjolin, Robert Fabre.

[3] Les débats à la conférence de Venise (mai 1956) : tarif extérieur commun, libre circulation des personnes, le niveau de supranationalité, refus allemand d'un régime particulier pour les territoires d'Outre-mer, l'Euratom ; le général de Gaulle, Pierre Mendès France, les communistes et Herriot opposés à la création de la C.E.E. ; C. Pineau choisi pour les tractations car ancien déporté.

[4] Point de vue des partenaires sociaux : C.G.T opposée, C.F.T.C. et F.O. favorables, patronat divisé entre libéraux, assez favorables, et protectionnistes, défavorables, agriculteurs favorables à la C.E.E..

[5] Les Etats-Unis très favorables à l'Europe.; traité de Rome accepté en mai 1956 et signé en mars 1957.

[6] L'action de C. Pineau auprès des parlementaires français pour la ratification du traité : M. Debré, aide des socialistes, notamment R. Savary et G. Defferre ; votes négatifs des communistes, gaullistes intransigeants (J. Soustelle) et E. Herriot.

[7] La nomination des commissaires européens : Robert Marjolin et Robert Lemaignan. Le général de Gaulle n'a pu dénoncer en 1958 le traité de Rome à cause de Guy Mollet et des socialistes.

[8] La volonté politique commune à tous les pays de constituer la C.E.E. ; la non-ratification de la C.E.D. a influencé les Etats-Unis à l'égard des positions mondiales de la France et la Grande-Bretagne ; conséquences sur la guerre d'Algérie.

[9] *La guerre d'Algérie (suite)*. — C. Pineau défend le dossier à l'O.N.U. ; dès octobre 1957, le général de Gaulle pense à l'indépendance ; crainte d'une immixtion américaine dans le problème algérien ; les bons offices.

[10] *Fin de la IVe République* . — Relations C. Pineau/le général de Gaulle.

[11] Entrée des troupes soviétiques à Budapest en octobre 1956 ; défaut de réaction américaine.

[12] Relations personnelles C. Pineau/John Foster Dulles.

[13] *Souvenirs de l'Entre-deux guerres*. — C. Pineau beau-fils de Jean Giraudoux ; Giraudoux au ministère des Affaires étrangères ; sa sympathie pour l'Allemagne ; sa désorientation devant la déclaration de guerre allemande ; la montée du nazisme vue par C. Pineau alors syndicaliste à la C.G.T. ; René Belin favorable aux accords de Munich puis à Vichy ensuite.